

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022**

**N° 2022-038**

**Ressources humaines – Mise à jour du tableau des effectifs – Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Valérie LABOUACHRA, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET.

En exercice : 21  
Présents : 18  
Votants : 21

**Excusés :**

Jean-Marc MASSE, Bruno GUITTARD, Sébastien GALERON.

**Pouvoirs :**

Jean-Marc MASSE à Éric DODET.  
Bruno GUITTARD à Charline MARTINEAU.  
Sébastien GALERON à Dominique RENAULT.

**Secrétaire auxiliaire :** Adeline BOIZARD.

Rapporteur : Frédéric CUILLERIER.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la présente délibération a pour objet de prendre en compte les mouvements de personnel intervenus ces derniers mois.

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité après avis du comité technique.

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de prendre en compte les mouvements de personnel (départs, arrivées, réussites concours et examens professionnels, avancements de grade et promotion interne...), il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs de la manière suivante :

### Filière médico-sociale

#### **Création**

1 poste d'ATSEM (grade ATSEM – suite à réussite au concours).

### Filière technique

#### **Création**

1 poste d'adjoint technique territorial

### Filière administrative

#### **Création**

1 poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe (avancement de grade au 22/04/2022)

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le tableau des effectifs, tel que présenté en annexe et arrêté à la date du 09/05/2022 ;
- d'autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

*Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 10 mai 2022*

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale adjointe,  
Adeline BOIZARD.